

[Chine - Europe: après le Solaire, le CO2](#)



L'Europe et la Chine ont l'esprit taquin et de jolis bras de fer sont en cours. Après l'imposition des panneaux solaires venus de Chine (taxe de 47%), c'est du côté du kérosène et du CO2 que nous emmène cet article

Ainsi la Chine refuse de payer les émissions de CO2 de ses avions à l'intérieur de l'Union européenne, après l'annonce de l'Europe de possibles amendes contre huit compagnies chinoises.

Pour la Chine "les compagnies aériennes des pays en développement devraient recevoir une aide financière et technologique dans leurs efforts pour affronter les effets du changement climatique".

Les 8 compagnies chinoises ont émis 24'500 tonnes de CO2 durant ces vols intracommunautaires en 2012. Elles sont passibles d'une amende de 100 euros par tonne de CO2 émise et le montant total de la pénalité s'élève à 2,4 millions d'euros.

Les amendes doivent notamment être perçues par l'Allemagne (Air China), la France (China Eastern), les Pays-Bas (Jade Cargo et China Southern), le Luxembourg (Yantze River Express Airlines) et la Belgique (Hainan Airlines), pays au départ desquels ces compagnies chinoises assurent des liaisons à l'intérieur de l'UE.

A l'exception des compagnies chinoises et indiennes, toutes les compagnies non européennes assurant des liaisons à l'intérieur de l'UE, notamment les transporteurs américains, ont accepté de payer pour la pollution en 2012.

Avec: LeMonde.fr